

Communiqué du colloque AFETE / AETE (du 29 août au 2 septembre 2014)

Communiqué de Presse

Six conférences majeures, sept ateliers spécialisés, trois études bibliques approfondies, cinq rencontres par discipline d'enseignement et de recherche théologique, des échanges entre spécialistes et doctorants ont rassemblé durant cinq jours au centre de la Clarté-Dieu à Orsay, quelque 80 théologiens du monde évangélique européen, pour réfléchir aux questions d'une éthique chrétienne dans le contexte de l'Europe contemporaine et échanger entre eux quelques fruits de leurs travaux.

D'emblée, il est apparu qu'une éthique chrétienne ne peut ni ne doit se résumer à un ensemble de (nouvelles) règles, constitué de prescriptions et d'interdits. Cela ne ferait que conduire à de nouvelles formes de légalisme, en opposition à l'enseignement de Christ. Pourtant, du fait de sa vie en société, l'être humain ne peut vivre sans un code régissant son comportement. Même le monde animal témoigne du besoin d'un certain ordre régulant la vie communautaire. Dès lors, au sein de cultures constamment en mouvement, pour le meilleur et pour le pire, comment établir, à partir de l'enseignement biblique des lignes de conduite à la fois pertinentes et suffisamment solides pour que les croyants puissent y prendre appui ?

Pour ce faire, Henri Blocher (FR) a plaidé qu'il convient de partir de Dieu lui-même, auteur non seulement de la Parole biblique et de ses prescriptions, mais aussi de la création, le Dieu qui constitue l'être des choses et des êtres vivants comme des réalités qui leur sont propres. Ad de Bruijne (NL) a pour sa part rappelé qu'il ne faut pas systématiquement rejeter tout ce que la société environnante produit en matière d'éthique : il faut y discerner ce qui est ou n'est pas acceptable selon l'enseignement scripturaire. Il est important de reconnaître que la grâce commune est bel et bien à l'œuvre dans le monde,

et qu'elle se manifeste aussi par certains aspects des exigences morales du monde contemporain.

L'usage contemporain pousse à distinguer entre morale et éthique, en considérant la seconde comme concernant les principes et la première comme concernant les préceptes, les pratiques. Plusieurs ont souligné la préférence, dans notre société, dans l'Eglise et dans le discours théologique, pour la notion d'éthique, et le rejet croissant de la morale. Mais pousser la distinction si loin est un symptôme de la relativisation qui caractérise la pensée moderne. On accepte la formulation de principes généraux, mais seulement à condition qu'ils n'aient pas un caractère absolu et qu'ils ne débouchent pas sur des règles de comportement : à tout instant, l'individu doit rester libre de ses choix et de ce qui les motive. Le bonheur, voire le plaisir personnel, se trouvent privilégiés à outrance, au détriment du bien commun.

Aimer Dieu conduit à s'engager au respect le plus grand possible des exigences divines en matière de comportement. Il en va de la crédibilité de l'Eglise et de son message ; il en va du témoignage, de l'évangélisation et de la mission. Telle est la visée de l'*Engagement du Cap* (2010) que Christopher Wright a exposé et commenté à l'occasion du 40^e anniversaire du Congrès pour l'Évangélisation du monde de Lausanne (1974).

Dans ses études bibliques sur Matthieu 19–20, Jacques Buchhold a souligné qu'il faut parvenir à articuler d'une part une éthique de la perfection, qui pose des limites claires entre le bien et le mal, entre l'acceptable et l'inacceptable, et d'autre part une éthique de la permission, qui tient compte de la corruption du cœur humain et de la présence du péché. Celle-ci peut s'appuyer sur les dispositions divines, spirituelles, que l'on trouve aussi dans l'Écriture et qui, sans le justifier ou le banaliser, indiquent comment faire face à la réalité du mal. Par ses réponses inattendues, Jésus évite le piège du légalisme et conduit ses disciples vers des considérations bien plus fondamentales.

Conclusion

Ce premier congrès commun à l'AETE (Association Européenne de Théologiens Évangéliques) et l'AFETE (Association Francophone Européenne de Théologiens Évangéliques) a enrichi la réflexion des participants sur les épineux problèmes éthiques qui se posent dans notre monde contemporain et auxquels font face les croyants et les Églises. En effet, les réponses d'hier ne suffisent pas

pour les questions d'aujourd'hui. Le colloque d'Orsay a permis de progresser dans la toujours nécessaire reformulation de l'enseignement des Ecritures pour répondre aux problèmes posés par le monde contemporain.

En pratique, il est vrai, la chrétienté ne peut se dispenser d'un processus continu de réflexion pour chercher comment appliquer ces grands principes dans le détail de pratiques individuelles et ecclésiales, pour des questions ou dans des domaines aussi variés que le sujet de l'avortement et de l'euthanasie, la vie conjugale et familiale, la justice sociale, la vie économique, le monde du travail. Cette tâche incombe non seulement aux théologiens, mais aussi aux pasteurs et autres responsables d'Eglise. Tous trouveront sûrement, dans les retombées de ce colloque, une source d'inspiration vivifiante.

L'effort théologique portera tant sur la défense de la foi, l'apologétique, donc la présentation et la justification des options bibliques devant le monde qui nous entoure, que sur la sanctification, donc la nécessité pour le peuple de Dieu d'avoir un comportement aussi conforme que possible à la volonté de Dieu, telle qu'elle est exprimée dans les Ecritures. ■

Jean-Claude Thienpont

*Les actes du colloque seront probablement publiés
dans le Journal Européen de Théologie*